

PLU de Marquefave : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 21 juillet 2021

Le document d'urbanisme en vigueur à Marquefave (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 9 juillet 2021. Il délimite 52 zones, dont 6 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 21 juillet 2021.

- Le PLU de Marquefave s'applique dans sa version du 9 juillet 2021.
- Il délimite 52 zones : 6 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 35 agricoles (A) et 6 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Marquefave occupe le rang 127 par le nombre de zones délimitées : 12 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 83 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Marquefave depuis 2013, pour 77 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	52 zones
Zones urbaines (U)	6 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	35 zones
Zones naturelles (N)	6 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MARQUEFAVE
Version du	9 juillet 2021
Partition GPU	DU_31320
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_31320/1f042fd165ed4a66d236da05525a72e1/31320_reglement_20210709.pdf

Les risques naturels et technologiques à Marquefave

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 mai 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORETEXT000054100635.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal_officiel/text/LOI20220310C_00054100635
Risques majeurs recensés	10M230229310C_00054100635
Reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle	11 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-PMU, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/marquefave-31320>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Marquefave : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	U1, U2, U2a, U3, Ux
Nomenclature des zones à urbaniser	AU0, AU1, AU1a, AU1b, AU2

Situation administrative

Code INSEE	31320
Code postal	31390
Intercommunalité	CC du Volvestre
Département	Haute-Garonne
Région	Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	52 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	52 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	52 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Carbonne (2,3 km)	95 zones
Capens (2,7 km)	69 zones
Lacaugne (3,8 km)	24 zones
Montaut (5,6 km)	46 zones
Noé (6,0 km)	105 zones
Longages (6,5 km)	134 zones
Peyssies (6,7 km)	43 zones
Saint-Sulpice-sur-Lèze (6,7 km)	46 zones
Rieux-Volvestre (7,6 km)	60 zones
Mauzac (8,1 km)	51 zones
Salles-sur-Garonne (8,1 km)	46 zones
Lafitte-Vigordane (8,2 km)	23 zones
Bois-de-la-Pierre (8,6 km)	28 zones
Castagnac (10,9 km)	18 zones
Lavelanet-de-Comminges (13,3 km)	57 zones
Montesquieu-Volvestre (15,2 km)	267 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/marquefave-31320>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fixe les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.